

Résidence – commission de régulation

présents :

- M. Eric LEBRUN (Proviseur adjoint, représentant le Chef d'Établissement)
- M. Alain PEYCLI (Agent comptable - Gestionnaire)
- Mlle Véronique NAUCHE (surveillante d'internat)

et les délégués d'internat :

- Mlle Hélène MASSON (hKh-b) et son suppléant : M. Nicolas CHANEL (hKh-b)
- Mlle Gersende KRUSIK (ECS1) et sa suppléante : Mlle Sophie POUJOL (ECS1)
- M. Even ENTEM (MPSIb)
- M. Fayçal KALAF (PCSIa) et sa suppléante : Mlle Laure CHARTON (PCSIb)

ordre du jour prévu :

- présentation des nouveaux délégués,
- complément du règlement de la résidence (*chapitre informatique*),
- questions diverses.

I. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX DÉLÉGUÉS

Chaque filière est représentée par un titulaire et son suppléant.

Certains délégués se font excuser.

II. COMPLÉMENT DU RÈGLEMENT DE LA RÉSIDENCE

En constatant de multiples difficultés de fonctionnement, en partie dues à un manque de considération pour le matériel mis à disposition, M. Lebrun propose un enrichissement du règlement de la résidence, et notamment :

- ✓ la suppression du paragraphe actuel I.12,
- ✓ son remplacement par un paragraphe III.2 :
« Pour assurer la pérennité et la qualité du service offert, quelques règles de vie collective doivent être observées strictement :
 - ne pas “emprunter” de matériel (*clavier, souris, câble, ...*),
 - ne pas modifier la configuration des postes en libre service, ne pas y installer de programme ni d'extension (*ni logicielle, ni matérielle*),
 - et notamment ne pas y installer ni utiliser de jeux, que ce soit en mono-poste, en réseau local, ou sur le net,
 - ne pas utiliser le réseau de l'établissement pour effectuer des téléchargements massifs (*notamment par lot*),
 - respecter rigoureusement la charte “informatique et internet” annexée au règlement intérieur de l'établissement, et a fortiori la loi. »

Téléchargement et jeux sont indésirables car ils sont très gourmands en ressources réseau (*au détriment du fonctionnement général de l'établissement*) et, pour les jeux, ils induisent des modifications de configuration, ainsi que de la maintenance supplémentaire.

En sus d'éventuelles sanctions, M. Lebrun envisage un retrait conservatoire (et temporaire) du matériel impliqué, même si ce dernier est personnel.

III. QUESTIONS DIVERSES

a) *Connexion à internet*

- ✓ blocage de MSN par le filtre académique :
Cette question est encore en débat, en interne et auprès du rectorat.
- ✓ l'équipement wifi :
Tout est fait pour que l'installation soit opérationnelle le plus tôt possible. Certaines bornes sont déjà installées, mais encore inactives pour ne pas établir de discrimination entre étudiants du fait de la situation géographique de leur chambre.
Le nombre important d'antennes (*remarqué par certains*) s'explique par le débit limité qu'offriront chacune d'entre elles et qui devra être partagé entre toutes les machines qui s'y connecteront.
- ✓ prises réseau :
Les problèmes de connexion ont été signalés, et sont en passe d'être résolus.
- ✓ câbles de connexion :
Il est rappelé fermement aux étudiants d'utiliser leur câble personnel pour éviter le vol.

b) *Le restaurant scolaire*

- ✓ Des efforts importants au niveau du tarif ont été faits.
- ✓ Le chef de cuisine va bientôt être entretenu des demandes des élèves.
- ✓ La diversification des apports nourriciers et la variété des plats est une question régulièrement abordée en commission restauration.
- ✓ La vaisselle « sale » : la capacité des adoucisseurs d'eau des plonges est insuffisante et les machines à laver la vaisselle sont vétustes, d'où les traces de calcaire relevées. Le problème sera résolu lors de la reconstruction du restaurant scolaire.
Un problème d'hygiène collective persiste cependant : on ne devrait pas reposer les couverts ou les plats au milieu des autres après les avoir touchés ! (*surtout en période d'épidémies, assez fréquentes dans des établissements publics comme les lycées et collèges*)
- ✓ Le savon manquant dans les distributeurs de la file d'attente du self est réapprovisionné.

c) *La vie quotidienne à l'internat*

- ✓ Nous avons demandé à ce que le chauffage soit remis plus tôt au retour des vacances.
- ✓ Le manque de poubelles est réglé.
- ✓ Le problème des douches froides est en cours de résolution.
- ✓ Les cuisinettes ne sont pas toutes bien entretenues ni nettoyées par les résidents.
- ✓ À notre demande d'installation de congélateurs et de fours dans les cuisinettes, il nous est répondu « impossible » : toute demande d'aménagement à l'internat doit être compatible avec les normes de sécurité et d'hygiène en vigueur, ainsi qu'avec les possibilités d'entretien.
- ✓ Pour les mêmes raisons, il n'est pas possible de fournir des fers à repasser dans la laverie. Les résidents pourront tout de même en utiliser un, s'il est personnel.

Lycée Camille Guérin

- ✓ L'achat d'une table à repasser va être envisagé.
- ✓ Les jetons de laverie sont renouvelés régulièrement pour cause de diminution sempiternelle du stock (*ils sont utilisés dans les laveries extérieures*). Or un jeton coûte un euro. L'établissement ne peut se permettre de renouveler sans arrêt le stock. La gestion des jetons est effectuée par les délégués de la résidence, qui n'excluent pas une éventuelle caution demandée aux bénéficiaires.

d) Ouverture de la résidence

- ✓ Elle est ouverte les week-ends pendant le temps scolaire, y compris les jours fériés.
- ✓ Durant les vacances de Pâques, elle ne sera ouverte qu'aux seuls étudiants de seconde année à des fins de révision avant les concours, ainsi qu'aux résidents ne pouvant que difficilement rentrer chez eux.

e) Divers

- ✓ Le défaut de chauffage dans les salles de classe est signalé.
- ✓ Il est proposé de remplacer la télévision défectueuse de la grande salle avec le solde du budget participatif de l'année dernière.
- ✓ L'idée est émise de graver et poser des plaques de rues pour baptiser les différents secteurs et étages de la résidence.

Compte-rendu réalisé par Nicolas Chanel (hKh-b)